

L'État crée des sociétés dans le but d'offrir à une collectivité ou à la société tout entière des services que, pour une raison ou une autre, l'entreprise privée n'est pas capable de fournir. Quand celle-ci n'a pas les capitaux nécessaires ou que l'initiative ne serait pas rentable, on ne lui demande pas, non plus qu'à des particuliers, de subventionner la collectivité. Le gouvernement crée donc une société d'État. Nous nous entendons là-dessus. Nous divergeons d'opinion, par contre, sur la durée de ces sociétés. Celles-ci doivent-elles à jamais appartenir à l'État, surtout dans un secteur comme celui du transport aérien?

• (1530)

A l'heure actuelle, le Canada compte deux autres sociétés aériennes, Wardair et Canadien. Nous ne sommes plus en 1937, mais bien en 1988. Tout évolue très rapidement et le transport aérien est devenu très compétitif. Nous n'avons plus besoin d'une société d'État pour fournir ce service aux Canadiens. Voilà ce qui différencie le conservateur que je suis et le député de Winnipeg-Nord.

Pourquoi avons-nous besoin de privatiser? Comme l'a déjà mentionné un député libéral au cours du débat, Air Canada a émis un certain nombre d'actions en 1978, lorsqu'elle est devenue une entité distincte du Canadien National. Elle a besoin de quelque 3 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années afin d'acheter des avions, et de 300 millions immédiatement. Ce serait gentil de pouvoir dire que les contribuables canadiens vont verser cette somme. Toutefois, madame la Présidente, je sais que vous avez fait partie du cabinet et que vous êtes au courant de ce qui se passe. J'ai été membre du cabinet au Manitoba lorsque j'étais ministre des Services communautaires et correctionnels. J'ai dû rivaliser avec le ministre responsable des sociétés d'État pour obtenir de l'argent des contribuables. Pourquoi prendre 3 milliards de dollars des fonds du Trésor et les remettre à Air Canada lorsque les employés de la compagnie aérienne eux-mêmes veulent en faire l'acquisition et obtenir l'argent du secteur privé? Nous pourrions avec ces 3 milliards de dollars nous occuper, au cours des 10 prochaines années, des personnes âgées qui ont besoin d'aide, faire face à l'augmentation du coût des soins de santé et assurer les services sociaux nécessaires. Ainsi, au lieu d'être remis à Air Canada, l'argent demeurera dans les caisses de l'État et les décisions seront prises par le gouvernement selon le rôle qu'il est censé jouer, non celui d'un entrepreneur. Nous savons fort bien ce qui se produit lorsque le gouvernement tente de gérer une entreprise.

J'ai eu l'occasion de parler au cours du débat sur la privatisation de de Havilland. Boeing qui en a fait l'acquisition a une usine dans ma circonscription. A ce moment-là, les néo-démocrates et les libéraux ont protesté en disant que nous sacrifions de Havilland au profit des Américains, que les emplois allaient être transférés aux États-Unis et que ceux-ci n'allaient plus se préoccuper de nous. Or, que s'est-il produit? Je sais que depuis cette privatisation, le nombre d'emplois s'est accru dans ma circonscription. Boeing a pris de l'expansion et a introduit à Winnipeg une technologie dont nous ne disposions pas auparavant. On n'en parle plus.

Un néo-démocrate a dit hier que nous ne devons pas vendre Air Canada parce que nous voulons un service dans toutes les

régions du Canada, mais ce service existera qu'Air Canada soit une société privée ou une société d'État.

Le député de Winnipeg-Nord a parlé de sociétés d'État au Manitoba. Il a fait allusion à Manitoba Telephone System, excellente société d'État, sans aucun doute. Beaucoup d'ingénieurs de ma promotion ont travaillé pour cette société. C'est une entreprise imposante. Et pourtant, l'ancien gouvernement néo-démocrate a voulu s'en servir à des fins politiques en essayant de lui faire prendre de l'expansion. Qu'est-il arrivé? Elle a perdu quelque 47 millions de dollars dans la technologie saoudienne, et 20 autres millions sur le marché des changes. Le meilleur exemple est celui de Flyer Industries. Cette société a été entretenue pendant des années par le gouvernement manitobain, les néo-démocrates et nous-mêmes. Elle a perdu des millions de dollars. Beaucoup des autobus qui circulent dans bien des villes de toute l'Amérique du Nord ont été construits grâce à l'argent des contribuables manitobains. La société a finalement été vendue pour un million de dollars. Puis ce fut le tour de la célèbre société aéronautique, au prix de 40 millions de dollars. Elle a fini par réussir à faire voler trois ou quatre appareils, puis elle a dû en rappeler un, car il avait été vendu à une république de bananes qui a refusé de le payer après qu'il se fut posé sans que son train d'atterrissage puisse sortir. Voilà l'expérience que nous, Manitobains, avons des sociétés d'État. Pourquoi un gouvernement devrait-il garder une société lorsque les employés de celle-ci veulent l'acheter? Pourquoi les en empêcher?

L'autre chose qui me préoccupe, c'est la façon dont on va protéger les employés d'Air Canada au moment de la privatisation de cette société. C'est prévu dans le projet de loi. Les avantages dont ils bénéficient maintenant leur resteront. Les employés sont protégés, que la société soit privée ou publique. Ils ont la priorité pour l'achat des actions de la société Air Canada. Nous tenons aussi à nous assurer qu'ils aient vraiment voix au chapitre et ils l'auront, car le projet de loi est rédigé de telle manière que personne ne peut posséder plus que 10 p. 100 des actions. Si 80 ou 90 p. 100 des 20 000 employés veulent que leur société soit vendue et veulent acheter des actions, il leur suffit de réunir les procurations et ils pourront nommer des représentants au conseil d'administration. Ils auront ainsi leur mot à dire dans l'exploitation de la société.

Qu'a déclaré hier le député de Winnipeg-Nord quand il a traité de la question? Il a soutenu que les syndicats s'opposaient à l'aliénation d'Air Canada, qu'ils ne tenaient pas à acheter d'actions de cette société. Dans le *Toronto Star* d'hier, à la page 68, figure un article intitulé «La bagarre s'annonce à propos de la vente d'Air Canada». Voici ce qu'on peut lire dans cet article:

Les députés qui s'opposent au projet du gouvernement de vendre la majorité des actions d'Air Canada à des intérêts privés vont constater que la plupart des employés souscrivent à cette vente, a déclaré un chef-pilote d'Air Canada.

Ed Godin, porte-parole des pilotes qui s'emploient depuis quelques années à acquérir des actions de la compagnie, a affirmé lors d'une entrevue accordée récemment que jusqu'à 90 p. 100 des 22 000 employés d'Air Canada comptent acheter de ces actions.

«Aucune des dispositions prévues dans le projet de loi ne nous a déçus», a déclaré M. Godin. «Il s'agit à présent de savoir à combien on vendra ces actions.»

Je poursuis la lecture de l'article: